

Groupe scolaire Gustave STOSKOPF

PROCES-VERBAL du conseil d'école du 28 janvier 2019

Présents :

- **Représentant de la Ville de Strasbourg :** M. Serge OEHLER, adjoint au Maire, Mme Céline KRAUSS (RPS)
- **Equipe pédagogique :** M. Arnaud DUBUS (Directeur), Mme Sylvie AUDEBERT, Mme Séverine ARNOULD, M. Eric SALIVE, Mme Françoise THENON, Mme Alexia BOHN, Mme Sandrine HERRMANN, Mme Colette THUMANN, Mme Caroline JUGE, Mme Emilie BRANCA, Mme Camille GERBER, Mme Caroline MEYER, M. Jean-Claude MICHEL, Mme Hayat LAMKADDEM, M. Guy MEYER, Mme Julie ECK, Mme Catherine BURKHART, Mme Blandine RETTER, Mme Nicole STOLTZ, Mme Ayda ROISIN-FIRTINA, M. Gilles ROISIN-FIRTINA, M. Julien TAESCH, Mme Muriel DULIEU, Mme Zakilla MORICE, M. Florent CLAVERIE, M. Anthony OBERLE, M. Hervé ROESCH, Mme Catherine TOURNACHE (enseignants), M. Aymeric DE MORO (Maître E), Mme Christiane HIRTZ (EVS), Mme Sema BAKSI, Mme Chehrazade BOUKHRISS, Mme Dioncounda SISSOKO (AVS)
- **Partenaires invités :** Mme Chantal LOTH-CARIOU (CSC), Mme Magali FLEURY, M. Cyrus KASHEMIZADEH (AFL)
- **Représentants des parents :** M. MAAMERI Brahim, Mme BEN ANNOU Khadija, M. BEN ANNOU Najib, Mme BOUKAZZA Nadia, Mme BURGER Lucie, M. BURGER Stéphane, Mme CAVUS Nevin, Mme CHAATOUI Latifa, Mm CISSE Hanae, M. DI MONACO Antonio, Mme EL BOUAJAJI Tamimount, Mme EL GHAZOUANI Fatiha, Mme GHEMIT Sabine, Mme HAJEJ Najah, Mme LITZAHN Hélène, Mme HUMMEL Noémie, Mme MEHALAINE Ekaterina, M. ONDAY Rufin, Mme SENYURT Sibel, Mme VELAGIC Redzeja, Mme Sandra WACKERNAGEL.
- **Excusés :**
- M. Laurent HEN, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Camille BOFF, Mme Pascale BOURREAU, Mme Rania CHELOUTI, Mme Nadia CHOUADRIA, Mme Katia DINTEN, Mme Lucie DOTT, Mme Cathie LORTZ, Mme Emeline SIBUT (enseignantes), Dr Alexandra SALMON (médecin scolaire), Mme Marie KNEIB (infirmière scolaire), Mme Esther GUERBEUR (psychologue scolaire), Mme DAOUDI Assia, Mme DOUXAMIS Celina, Mme FRITZ Jenny, Mme HARTMANN Stéphanie, Mme KHEMICI Sonia, M. PIERSON Benoit, Mme UC Turkan, Mme VINCENT Mélanie, Mme Junqiu WANG (représentants des parents d'élèves)

M. Brahim MAAMERI est désigné secrétaire de séance.

En préambule, M. DUBUS rappelle que la date initiale du conseil d'école a été avancée suite à la demande de M. le Maire de Strasbourg d'organiser un conseil d'école avant le 1^{er} février 2019 afin que ce dernier puisse s'exprimer sur sa proposition d'organisation des rythmes scolaires à la rentrée 2019.

Il remercie l'ensemble des enseignants, les parents, le personnel communal et les partenaires pour leur implication et leur engagement. Il est ravi de pouvoir travailler au sein d'une équipe éducative très motivée et pleine de ressources.

1) Approbation du procès-verbal du Conseil d'école du 18 octobre 2018

Le procès-verbal est validé à l'unanimité.

2) Finances de l'école

Bilan financier de la coopérative scolaire

- cycle 1 : mandataire Mme Pascale BOURREAU absente excusée pour le conseil d'école
- cycle 2 : mandataire Mme Blandine RETTER Situation au 28 janvier 2019 : 3716,55 €
- cycle 3 (également coopérative centrale de l'école) : mandataire M. Gilles ROISIN-FIRTINA
Situation au 28 janvier 2019 : 7816,63 €

Etat des crédits municipaux 2019

Les crédits municipaux ne sont pas encore connus pour l'année civile mais ils devraient être identiques à ceux de l'an dernier.

3) Organisation des rythmes scolaires à la rentrée 2019

Dans son courrier du 11 janvier 2019, M. le Maire propose, pour la rentrée 2019, d'organiser la semaine de classe de la façon suivante :

- 5 matinées
- 3 après-midi (au lieu de 4 aujourd'hui)
- un après-midi libéré, qui serait défini, pour chaque école, en fonction de l'organisation de l'accueil par la Ville.

Les horaires seraient les suivants : 8h30 – 12h00 les matins (mercredi matin compris) et 14h – 16h les après-midis.

La rentrée scolaire serait ainsi avancée de 4 jours et interviendrait pour 2019 le mardi 27 août au lieu du lundi 02 septembre 2019.

Cette proposition est soumise à l'article D521 du code de l'Education et doit donc faire l'objet d'une consultation des conseils d'école. La dérogation porte sur une durée de 3 ans renouvelable.

Les résultats seront soumis à la Direction académique des services de l'Education Nationale et la proposition du Maire doit recueillir un avis favorable de la majorité des conseils d'école pour que la Direction académique puisse la valider. Dans le cas contraire, c'est l'organisation actuelle des temps scolaire et périscolaire qui resterait en vigueur.

Un vote à bulletins secrets est organisé. A la demande de la majorité des membres du conseil d'école, ce dernier est amené à s'exprimer sur 3 situations : la proposition du Maire, le maintien de l'organisation scolaire actuelle, le retour à un cadre horaire sur 4 jours. 3 votes sont ainsi organisés.

Un procès-verbal de ces élections est annexé au présent compte-rendu.

4) Relations avec la Mairie

M. DUBUS indique que depuis l'arrivée de M. Dominique KAPP, responsable technique de site, la gestion de l'école est plus facile pour tout ce qui concerne les aspects techniques. M. KAPP fait preuve d'une grande disponibilité et d'une belle efficacité reconnue par tous les acteurs de l'école.

De nombreux travaux ont été effectués depuis les vacances de la Toussaint et petit à petit, les conditions matérielles sont améliorées (réparations des portes, des robinets, changement de lampes, accrochage de tableaux, déplacement de mobilier, équipement des nouveaux bâtiments modulaires...).

Les nouveaux bâtiments modulaires dédiés au CP dédoublés ont été livrés avant les vacances de Noël. Après quelques réajustements, les enseignantes qui les occupent sont satisfaites. L'installation des classes a demandé beaucoup d'énergie au concierge, au directeur et aux enseignantes qui ont dû anticiper le déménagement et s'organiser pour y parvenir dans de bonnes conditions, sans trop impacter le fonctionnement des classes. Le directeur souligne que la réussite de ces opérations est le fruit d'un réel travail d'équipe qui caractérise bien l'état d'esprit qui anime l'école.

Les travaux d'agrandissement de l'école maternelle avancent mais ils ont pris du retard. Il va être très difficile de tenir les délais et leur livraison ne devrait pas être possible pour la rentrée de septembre. M. DUBUS et M. KAPP ont rencontré le maître d'œuvre, l'architecte et le chef de projet pour réfléchir à l'organisation du déménagement des classes et à la répartition des salles.

La livraison de ces nouveaux bâtiments est très attendue car il y a actuellement un manque criant de locaux au sein de l'école au vu de tous les acteurs qui y interviennent.

Travaux et achats à envisager :

De nombreuses demandes sont en attente : lits superposés, réparation de volets électriques, remplacement de stores intérieurs, fuite sur radiateur, modification de l'éclairage extérieur, occultation des fenêtres des WC en maternelle, confection d'un placard de rangement à l'élémentaire, pose de porte-manteaux muraux, tapis d'entrée, nettoyage des puisards.

5) Parole aux représentants des parents d'élèves

M. DUBUS tient à remercier les représentants de parents d'élèves pour leur implication au service de l'école. Il répond à leurs différentes interrogations.

Sécurité / portail :

Quelles sont les mesures qui ont été prises pour renforcer la sécurité à l'école, notamment suite à l'incident survenu en début d'année ?

- A chaque ouverture de portail, il y a systématiquement la présence d'un adulte qui ne quitte pas son poste (sauf urgence) et a pour consigne de fermer à l'heure.

- Les élèves bilingues des salles 36 et 38 ont leur salle dédiée et c'est l'enseignante d'allemand qui change de classe tous les jours.

- Les parents sont invités à passer aux toilettes avec leur enfant avant de les déposer en classe.

Il apparaît que les portails sont régulièrement ouverts durant les cours ou durant les temps du périscolaire, et ce, sans surveillance.

Pendant les cours, les portails sont fermés. Sur le temps périscolaire, ils sont restés ouverts un moment pour permettre aux parents de chercher leurs enfants mais depuis décembre, ils sont fermés.

Pour l'accueil du matin, l'accès se fait par l'entrée principale de l'école élémentaire mais c'est le directeur qui se charge de l'ouverture des portes et le soir, les parents doivent téléphoner aux animateurs pour indiquer leur présence au portail. Ce problème a été signalé à la Ville et des sonnettes à distance ont été commandées. Néanmoins, les animateurs devront toujours quitter le groupe d'enfants qu'ils encadrent pour aller ouvrir le portail et des problèmes de surveillance et de sécurité persisteront.

Il était question d'interphone qui n'a finalement pas vu le jour et dont on nous parle quand la question de la sécurité au niveau des portails est posée. La question de la sécurité doit être réglée rapidement, c'est une priorité.

Le directeur, la RPS et le concierge ont rencontré un chargé de projet concernant l'installation d'un système de visiophonie, sans qu'aucun délai n'ait été donné. Cette étude semble prématurée étant donné qu'un nouveau bâtiment est en cours de construction. De plus, le directeur souhaiterait un téléphone sans fil pour pouvoir répondre et éventuellement ouvrir à distance. A priori, cette solution de téléphonie nomade n'est pas du tout envisagée par la Mairie.

M. MAAMERI propose l'installation d'un système de battants qui refermerait le portail et pourrait en partie palier au problème de fermeture et donc de sécurité.

Cette proposition sera soumise au concierge et aux services techniques pour en étudier la faisabilité.

L'éclairage au niveau des portails est insuffisant.

Le concierge a réparé les spots de la cour maternelle et une demande d'installation d'un nouvel éclairage extérieur sera effectuée à la Ville.

M. DUBUS informe les représentants de parents d'élèves que de nombreux parents ne jouent pas le jeu de la sécurité. Il est rappelé que les entrées et sorties des élèves et des parents dans l'école se font par les portails donnant sur les cours de la maternelle et de l'élémentaire. Ces portails sont fermés à 8h45 et 14h en maternelle, à 8h25 et 13h55 à l'élémentaire. Pendant les heures de cours, l'accès à l'école peut se faire par l'entrée administrative de l'école élémentaire en sonnant au bureau de la secrétaire ou du directeur.

Le directeur a bien conscience des difficultés engendrées par le chemin à parcourir pour certains parents mais les règles s'appliquent à tous, dans un souci de sécurité pour tous. Il est rappelé qu'ouvrir une porte en activant la poignée de secours engendre des dégâts sur la porte et des problèmes de sécurité car celle-ci reste ouverte et n'importe qui pourrait alors s'introduire dans l'école sans y être autorisé.

Passage des enfants aux toilettes :

Quelles sont les règles qui s'appliquent actuellement ? Dans d'autres établissements, un système de brassard est mis en place afin de faciliter le repérage des enfants autorisés à sortir pour aller aux toilettes. Pourquoi ne pas s'en inspirer ?

Le passage aux toilettes se fait en petits groupes encadrés par une ATSEM à des heures définies de la matinée. Les parents sont incités à faire un passage aux WC avec leur enfant avant de le remettre à l'enseignant en arrivant à l'école.

Les enseignants réfléchiront à l'opportunité d'utiliser des brassards pour repérer les enfants autorisés à se rendre aux toilettes.

ATSEMs :

- Est-ce que le travail des ATSEMs est plus efficace quand elles se trouvent au sein des classes ou à l'extérieur ?
- Quels sont les rôles des ATSEMs, notamment en matière de surveillance et de sécurité ?
- Comment leurs responsabilités sont partagées et réparties avec les enseignants ?
- Comment les ATSEMs, les enseignants et le directeur communiquent entre eux pour être efficaces ?

Les ATSEMs sont placées sous la responsabilité du directeur de l'école et des enseignants sur le temps scolaire. Elles ne sont pas responsables de la sécurité et de la surveillance des élèves à ce moment-là mais peuvent y contribuer par leur présence aux côtés de l'enseignant de la classe.

Elles apportent leur aide en classe mais ont également des tâches de préparation de travaux qui peuvent s'effectuer dans leur bureau.

Chaque classe de PS bénéficie d'une ATSEM à temps complet. A partir de la Moyenne section, une ATSEM travaille avec un binôme d'enseignantes (1 ATSEM pour 2 classes). La répartition se fait en début d'année scolaire.

En cas d'absence d'une ATSEM, les classes de petits sont prioritaires. Un roulement de remplacement est mis en place.

La communication entre les enseignants et les ATSEM se fait au quotidien et le directeur se tient à la disposition du personnel pour toute situation particulière qui nécessiterait son intervention.

Cour de l'élémentaire :

L'espace dans la cour de l'élémentaire se réduit considérablement ne laissant plus la possibilité aux enfants de s'épanouir comme il se doit durant leurs poses. Aussi, le manque d'espace génère de l'insécurité.

Des enfants se cognent régulièrement sur les poteaux de basket alors qu'ils ne sont visiblement pas utilisés.

Peut-on les faire retirer afin d'améliorer la sécurité des enfants ? Voire les envelopper à l'aide d'une mousse ?

Tout comme pour les buts de hand-ball, il a été fait la demande de retirer les poteaux de basket de la cour de l'élémentaire. La mise en place d'une protection en attendant sera soumise aux services techniques.

Les enfants peuvent-ils amener au sein de l'école des objets du type : craies, cordes à sauter, ...afin de les utiliser durant la récréation dans la cour ? Ca permettrait de "canaliser" l'énergie des enfants de manière ludique mais aussi de contribuer peut-être à diminuer la violence à l'école.

Le règlement intérieur interdit d'apporter des objets non scolaires au sein de l'école.

Des jeux de cour ont été achetés (cordes à sauter, pédalgos, échasses, cerceaux...) et vont être mis en service rapidement.

Une réflexion est en cours sur l'opportunité de confier à un service civique l'animation de jeux collectifs en récréation.

Enfin, une demande d'étude de traçage de jeux au sol a été faite et un projet est en réflexion en partenariat avec le périscolaire.

Parking/Travaux/Nuisances :

Il y a régulièrement des accrochages entre les automobilistes qui viennent se garer.

Le sens interdit est toujours en place alors qu'il ne joue plus son rôle. C'est l'anarchie. Des véhicules se retrouvent bloqués par des camions qui manœuvrent. Il suffirait d'une signalétique provisoire au sol pour guider les automobilistes.

M. OEHLER précise que le changement de signalisation est soumis à la réglementation et regrette que les démarches administratives prennent du temps.

Il semblerait que les classes des bâtiments modulaires situés à proximité du chantier subissent des nuisances sonores. Qu'en est-il ?

Il y a effectivement eu quelques nuisances mais qui n'ont pas duré. Les enseignantes concernées ont fait preuve de compréhension et de beaucoup d'indulgence.

5) Projet d'école – Projets des classes

Chaque enseignant, dans sa classe, a mis en œuvre des actions pédagogiques pour parvenir aux objectifs du projet d'école.

Le projet d'école 2019-2022 sera présenté lors du premier conseil d'école de l'année scolaire 2019/2020.

M. DUBUS félicite l'équipe pédagogique pour la mise en œuvre de projets et de sorties. Cela témoigne d'une réelle implication professionnelle et également d'une belle cohésion au sein de l'école, au travers d'activités communes mises en place.

Les sorties et activités qui ont eu lieu depuis le dernier conseil d'école :

Maternelle

TPS/PS (Mmes Audebert et Lortz)	- Festivités communes avec la structure multi-accueil - Organisation de petits déjeuners avec les parents et des intervenants à chaque fin de période. - Fêtes de Saint Nicolas et Noël en lien avec la crèche.
PS (Mme Bourreau)	- Sortie à la ferme de la Ganzau prévue le 12/03
PS (Mme Thenon)	- Visite de la caserne des pompiers au mois de mai
MS (Mme Herrmann)	- Sortie au Parc « Les folies végétales » à Koenigshoffen
MS/GS (Mme Arnould)	- Ecole et Cinéma à l'Odyssée 10/01 - Epiphanie et galette des rois partagée avec les CM1 salle 10
MS/GS (Mme Bohn)	- Sortie au musée alsacien 11/01
MS Bil (Mmes Juge et Branca)	- Festival Augenblick au cinéma l'Odyssée le 26/11
MS/GS Bil (Mmes Thumann et Gerber)	- Sortie cinéma (Festival Augenblick) le 16 novembre 2018 - Opéra jeune public à la cité de la Musique et de la Danse 17/01
MS/GS Bil (Mmes Sibut et Gerber)	- Opéra jeune public à la cité de la Musique et de la Danse 14/01

Toutes les classes de maternelle : Fêtes de Saint-Martin (sauf PS), Saint-Nicolas, Noël

Elémentaire

CP (Mme Lamkaddem)	
CP (Mme Eck)	- Sortie au Parc du Pourtalès 19/11
CP (Mme Chelouti)	- Sortie à la ferme Bussière (25/01 salle 9 et 31/01 salles 3-7-8-14)
CP (Mme Burkhart)	
CP (Mme Morice)	

CP Bil (Mme Retter et Stoltz)	- Festival Augenblick au cinéma l'Odysée 16/11 et 06/12 - Sortie au Parc du Pourtalès 19/11 - Sortie à la ferme Bussière 25/01
CE1 (Mme Dinten)	- Piscine (période 2) - Sortie découverte des percussions de Strasbourg 23/11 - Ecole et Cinéma à l'Odysée 15/01 - Opéra jeune public à la cité de la Musique et de la Danse 17/01
CE1 Bil (M. Meyer et Michel)	- Piscine (période 2) - Festival Augenblick au cinéma l'Odysée le 12/11 et le 16/11
CE1/CE2 (Mme Dott)	- Ecole et Cinéma à l'Odysée 15/01
CE2 (Mme Meyer)	- Piscine (période 2) - Sortie découverte des percussions de Strasbourg 23/11 - Sortie au MAMCS 10/01 - Opéra jeune public à la cité de la Musique et de la Danse 17/01
CE2 Bil (Mmes Chouadria/Boff)	
CE2/CM1 (M. Roesch)	- Ecole et Cinéma à l'Odysée 22/01
CM1 (Mme Roisin-Firtina)	- Epiphanie et galette des rois partagée avec les MS/GS salle 1 - Ecole et Cinéma à l'Odysée 29/01
CM1 Bil (M. Oberle/Mme Chouadria)	
CM1/CM2 (M. Roisin-Firtina)	- Sortie à la cathédrale 06/11 - Sortie découverte des percussions de Strasbourg 20/11 - Sortie au musée des minéraux 22/11
CM1/CM2 Bil (Mme Dulieu et M. Taesch)	- Sorties cinéma (Festival Augenblick) 06 et 20 novembre 2018 - Musée archéologique (22/11 et 23/11)
CM2 Bil (Mme Dulieu et M. Taesch)	- Sortie découverte des percussions de Strasbourg 23/11 - Sortie au musée zoologique 10/12 - Sortie au MAMCS 17/01 - Correspondance avec une classe allemande
CM2 (Mme Tournache)	- Ecole et Cinéma à l'Odysée 22/01 et 25/01 - Projet ACMISA validé - Intervention de Mme TRAUTMANN en classe 24/01

Toutes les classes de l'élémentaire ont fêté Noël et ont offert un magnifique concert le 21 décembre au gymnase des Poteries, sous la houlette d'Alfonso NSANGU.

Avant de clore le Conseil d'école, M. DUBUS annonce le départ fin avril de Mme Céline KRAUSS, Responsable Périscolaire de Site, qui se voit confier d'autres missions au sein des services de la Ville. Au nom de tous les membres du conseil, il lui présente tous ses vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions et la remercie pour ces deux dernières années de travail efficace et l'étroite collaboration qu'ils ont pu entretenir au service des enfants de l'école.

Le prochain Conseil d'école aura lieu jeudi 13 juin 2019.

Les parents qui souhaiteraient l'examen de points particuliers à l'occasion de ce prochain conseil peuvent contacter leurs représentants dont les coordonnées sont affichées à l'école.

Le secrétaire de séance :
M. Brahim MAAMERI

Le président de séance :
M. Arnaud DUBUS